

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULON - 8305 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/04/2025 - B2025/004168 - 2024 B 00964 - 925 309 130 - A SULANA

EURL A SULANA
CORNICHE GEORGES POMPIDOU
RESIDENCE LA PORTE DU SOLEIL
83500 LA SEYNE SUR MER

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 18/03/2024 au 31/12/2024

Activité principale de l'entreprise : VENTE DETAIL HABILLEMENT

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion

Fait à BANDOL
Le 10/04/2025

Christina JEGOU

Renaud COTELLE
Expert-Comptable

Certifié conforme à l'original
Valérie JANT



ALTER EGO ENTREPRISES
276 Chemin de Roumpinas
IMMEUBLE HORUS
83150 BANDOL
0494626794

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

**EURL A SULANA
CORNICHE GEORGES POMPIDOU
RESIDENCE LA PORTE DU SOLEIL
83500 LA SEYNE SUR MER**

relatifs à l'exercice du 18/03/2024 au 31/12/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	160 223 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	115 482 Euros
- Résultat net comptable,	10 498 Euros

**Fait à BANDOL
Le 10/04/2025**

Christina JEGOU

**Renaud COTELLE
Expert-Comptable**

5

EURL A SULANA

CORNICHE GEORGES POMPIDOU
RESIDENCE LA PORTE DU SOLEIL
83500 LA SEYNE SUR MER

COMPTES ANNUELS

ALTER EGO ENTREPRISES

276 Chemin de Roumpinas

IMMEUBLE HORUS

83150 BANDOL

0494626794

W

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 10			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	100 000		100 000		100 000	
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	20 000	1 895	18 105		18 105	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières						
	Total II	120 000	1 895	118 105		118 105	
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	23 512		23 512		23 512	
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	2 082		2 082		2 082	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	16 524		16 524		16 524	
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	42 118		42 118		42 118	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
Comptes de Régularisation	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	162 118	1 895	160 223		160 223	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

VS

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 10	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	6 000		6 000	
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	10 498		10 498	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	16 498		16 498	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges Total III				
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	118 683 21 167		118 683 21 167	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	3 875		3 875	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I) Total IV	143 725		143 725	
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		160 223		160 223	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

41 253

✓

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 10			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	115 482		115 482		115 482	
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	115 482		115 482		115 482	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			115 482		115 482	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			70 107		70 107	
Variation de stock (marchandises)			23 512		23 512	
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			35 131		35 131	
Impôts, taxes et versements assimilés			123		123	
Salaires et traitements			14 915		14 915	
Charges sociales			734		734	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 895		1 895	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			354		354	
Total des Charges d'exploitation (II)			99 747		99 747	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			15 736		15 736	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

VS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 10	31/12/2023 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	34		34	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	34		34	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 420		3 420	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 420		3 420	
2. Résultat financier (V-VI)	3 386		3 386	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	12 350		12 350	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 852		1 852	
Total des produits (I+III+V+VII)	115 516		115 516	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	105 019		105 019	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	10 498		10 498	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

JS

EURL A SULANA

CORNICHE GEORGES POMPIDOU
RESIDENCE LA PORTE DU SOLEIL
83500 LA SEYNE SUR MER

ANNEXE DU 18/03/2024 AU 31/12/2024

ALTER EGO ENTREPRISES

*276 Chemin de Roumpinas
IMMEUBLE HORUS
83150 BANDOL
0494626794*

VS

ANNEXE

Exercice du 18/03/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 160 222.84 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 115 482.38 Euros et dégageant un bénéfice de 10 497.67 Euros.

L'exercice a une durée de 10 mois, couvrant la période du 18/03/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Première année d'activité et exercice bénéficiaire.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

VJ

ANNEXE

Exercice du 18/03/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			100 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			20 000
TOTAL			20 000
TOTAL GENERAL			120 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			100 000	100 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			20 000	20 000
TOTAL			20 000	20 000
TOTAL GENERAL			120 000	120 000

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 895		1 895
TOTAL			1 895		1 895
TOTAL GENERAL			1 895		1 895
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	1 895				
TOTAL	1 895				
TOTAL GENERAL	1 895				

VS

ANNEXE

Exercice du 18/03/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	2 082	2 082	
TOTAL	2 082	2 082	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	118 683	118 683		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 596	1 596		
Impôts sur les bénéfices	1 852	1 852		
Taxe sur la valeur ajoutée	427	427		
Groupe et associés	21 167	21 167		
TOTAL	143 725	143 725		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	120 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 317			

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
FONDS COMMERCIAL	100 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

VS

ANNEXE

Exercice du 18/03/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	30 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	4 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 18/03/2024 au 31/12/2024

Le 10/04/2025

GERANT - ASSOCIE JAN VALERIE

certifié conforme à l'original.

LOLITA B Les Sablettes
Corniche G.POMPIDOU
83500 La Seyne-sur-Mer
Tél. 09 83 77 13 79 - 06 82 899 277
asulana83500@gmail.com
Siret 92530913000019- TVA FR26925309130

SARL A SULANA

Société à responsabilité limitée

Au capital de 6000 euros

Siège social : Corniche Georges Pompidou 83500 LA SEYNE SUR MER

RCS TOULON n °92530913000019

Assemblée générale du 19/04/2025

A LA SEYNE SUR MER

Le 19/04/2025

A 11 heures

Les associés se sont réunis sur convocation régulière de la gérance.

Il a été établit une feuille de présence signée par tous les associés présents.

Sont présent ou représentés :

- JAN VALERIE détenant 100 % parts sociales

Les associés présents ou représentés disposent ensemble de 100 sur les 100 parts formant le capital de la société.

Madame Valérie JAN préside la séance en qualité de gérant associé.

Elle constate que les associés présents ou représentés possèdent ensemble plus de la moitié des parts sociales. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose et met à la disposition des associés les documents suivants :

- Le rapport de gestion de la gérance et le rapport spécial ;

Le Président déclare que tous les documents prévus par réglementation et les statuts ont bien été portés à la connaissance des associés avec la convocation.

Ils ont été tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle l'ordre du jour :

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la Société et du rapport spécial ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le (Date de clôture des comptes sociaux) et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions réglementées.

Le président donne lecture aux associés du rapport de gestion et du rapport spécial.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion portant sur l'exercice clos le 31/12/2025, approuve les comptes de l'exercice qui se traduisent par un bénéfice de 10498 euros.

En conséquence elle donne quitus à la gérance pour sa gestion lors du dit exercice.

VJ

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En l'absence de distribution d'un dividende, indiquer :

En conséquence, les bénéfices de l'exercice, qui se montent à 10498 euros, sont affectés au compte « report à nouveau ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément aux statuts, par Valérie JAN pour servir et valoir ce que de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

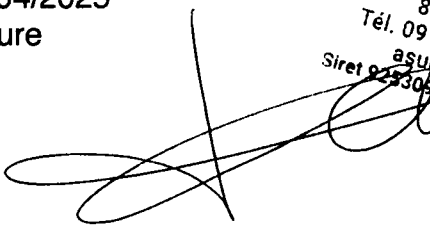
L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le gérant déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par le gérant et les associés.

Fait en DEUX originaux,
À LA SEYNE SUR MER
Le 19/04/2025

SIGNATURE DES ASSOCIÉS

Fait à LA SEYNE SUR MER
Le 19/04/2025
Signature


LOLITA B Les Sablettes
Corniche G.POMPIDOU
83500 La Seyne-sur-Mer
Tél. 09 83 77 13 79 - 06 82 899 277
asulana83500@gmail.com
Siret 92530913000019- TVA FR26925309130

VS